

« PRESCRIRE LA MÉDIATION FAMILIALE »

Pourquoi et comment la proposer ?

Type d'intervention

Public

Toutes personnes accueillant, orientant ou accompagnant le public.
 Professionnel-le-s de l'insertion, des secteurs sanitaires et sociaux prenant en compte le contexte familial de leurs publics.
 Groupe de 12 personnes (*14 au maximum*)

Durée

7 h (9h-17h) dont pause déjeuner 1h

Date

JEUDI 9 JUIN 2016

Coût

175 €uros

Objectif général

Appréhender et connaître le processus de médiation familiale afin d'être en mesure de la proposer, de façon appropriée, au public accueilli ou accompagné

Objectifs pédagogiques

- ▶ Connaître le processus de médiation familiale sous ses différents aspects
- ▶ Savoir le distinguer de processus voisins
- ▶ Connaître les lieux de médiation agréés par la CAF dans le Département
- ▶ Etre capable d'informer le public sur la médiation familiale et développer un argumentaire dans se différents champs d'application : divorce, séparation, intergénérationnel, transgénérationnel...

Contenu

- ▶ Le processus de médiation familiale : cadre juridique, procédure, indications, mise en œuvre, coût, avantages et limites
- ▶ Les outils du Médiateur Familial / de la Médiatrice Familiale
- ▶ Exemples concrets du contenu des séances (budget, choix de la résidence, comment liquider le régime matrimonial...)
- ▶ Indications et limites de la médiation familiale
- ▶ Différenciation, indications et contre-indications
- ▶ Les organismes, le financement de la médiation familiale
- ▶ Discussion, questions-réponses
- ▶ Construction d'un argumentaire

Méthodes pédagogiques

Apport d'informations théoriques et méthodologiques
 Illustration à partir d'exemples de situations détaillées et commentées
 Animation d'un temps d'échanges

Outils

Outils de la médiatrice familiale
 Exposés de cas
 Textes juridiques - Documents du Ministère de la Justice

Lieu d'intervention

CIDFF : 95 Grande rue Saint-Michel - 31400 Toulouse
METRO B : Palais Justice ou St-Michel Marcel Langer – **BUS 12** : Notre Dame – **TRAM** : Palais Justice

Intervenant-e

Marie-Josée PÉDOYA : **Médiatrice familiale** du CIDFF Haute-Garonne

Suivi, évaluation

Questionnaire de satisfaction des participant-e-s en fin de séance
 Bilan de l'intervention avec les autres intervenant-e-s pédagogiques et les commanditaires

Bulletin d'inscription

PREScrire LA MÉDIATION FAMILIALE
Pourquoi et comment la proposer ?
JEUDI 9 JUIN 2016 (9h-17h)

175 €

Nom : Prénom :

Fonction dans la structure :

STRUCTURE OU ORGANISME :

Responsable :

Adresse :

.....
Tél. : Fax :

Mail :

Une convention de formation à signer par l'employeur sera adressée, à la réception de cette inscription.

Important

Modalités de prise en charge selon les organismes

L'inscription est prise en compte

- à la date d'arrivée de ce bulletin d'inscription complété (1^{ère} étape obligatoire)

L'inscription est validée

- à la réception de l'acompte (80€) avec le bulletin d'inscription
- ou ► selon les modalités administratives de la structure ne permettant pas de verser l'acompte
- dès réception de la convention signée
- une convocation nominative sera adressée

Cette formation peut être prise en charge par votre OPCA

Date limite de l'inscription : vendredi 3 juin 2016

Toute annulation doit être signalée avant la date limite d'inscription

Au delà de cette date, aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué (sauf cas de force majeure)

Groupe environ 12 personnes (limité à 15 maximum)

En cas de nombre de participant-es insuffisants, le CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation.

Nous pouvons également proposer ce type de formation sur site.

Contactez-nous, nous établirons un plan adapté à vos besoins spécifiques.

Renseignements et inscription : Juliette Beauté, Sylvie Damermant

① **05 34 31 23 31 ou 35** (direct)

Email : ciddf31@ciddf31.fr

Fax : **05 34 31 23 30**